

# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

## LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)  
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 6 août 2018 – France POULAIN

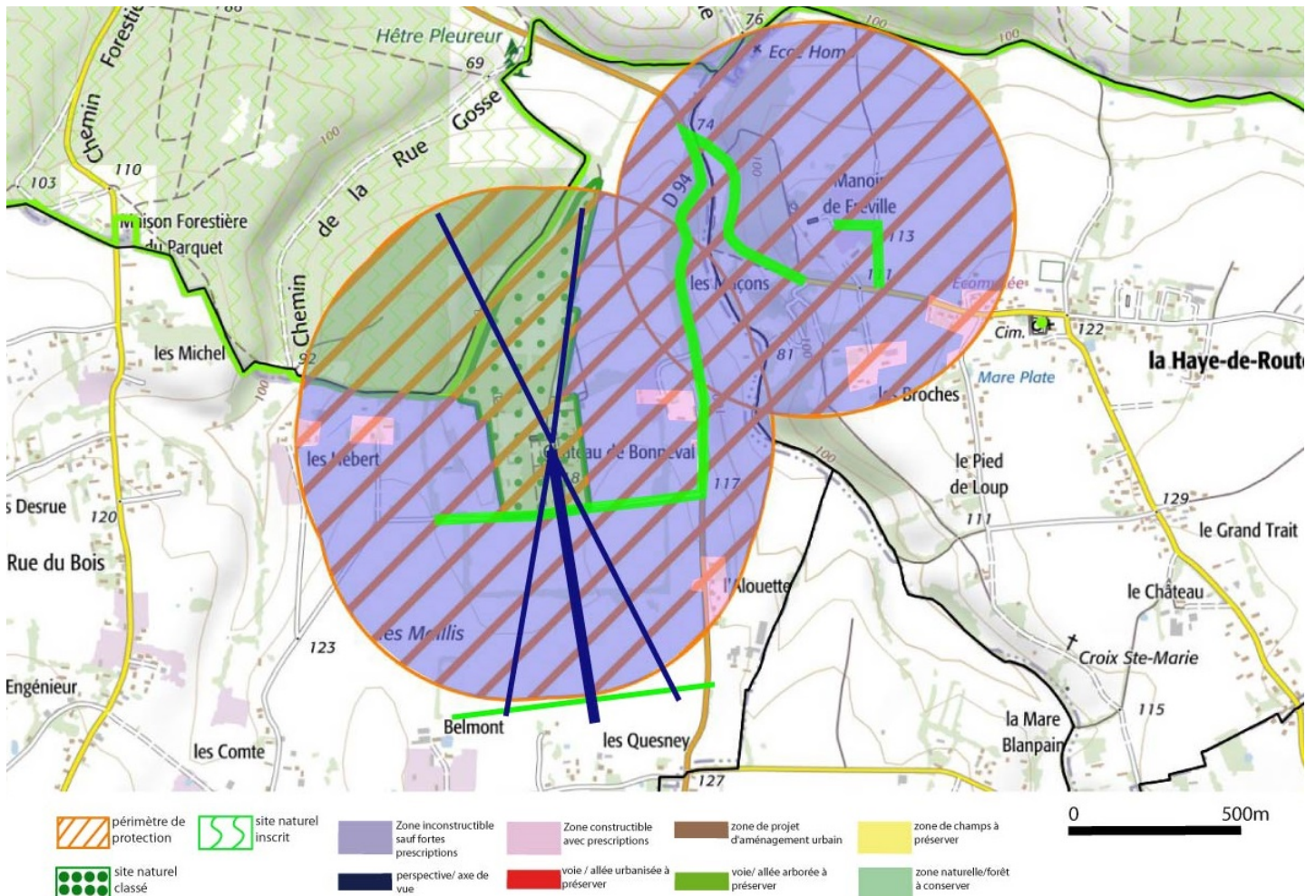
### La Haye Aubrée > Château de Bonneval

Le manoir des Broches, sur la commune voisine de la Haye de Routot, est un monument inscrit depuis le 11 avril 1997. Son périmètre de protection rejoint celui du château de Bonneval.

Le château de Bonneval a été classé en tant que monument historique le 5 septembre 1963. Les bâtiments du domaine agricole (grange, pressoir, bâtiment aux chiens, bergerie, étables, etc.) et les murs de clôture ont été inscrits le 30 août 1990.

Le château a été construit vers 1668 par Robert de Harden, grand verdier (officier) de la forêt de Brotonne et lieutenant des chasses. L'édifice possède un corps de logis rectangulaire dont l'architecture s'apparente au classicisme français. Des chaînes en pierre de taille rythment les façades de briques polychromes calepinées en croisillons. Les ornements (panneaux en pierre, bossages, fronton de l'entrée) renforcent l'élégance de l'édifice. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les intérieurs sont remaniés selon le goût Louis XV. Le domaine développe une activité agricole entraînant la construction de nombreux bâtiments au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Après la Révolution, l'exploitation du domaine est poursuivie, raison pour laquelle les dépendances ont été conservées. Ces édifices (pressoir, cellier, étables, etc.) constituent un rare exemple d'ensemble rural, avec leurs murs à colombage et une toiture en chaume pour la plupart. Le domaine a récemment fait l'objet de restaurations et d'une mise en valeur par ses propriétaires.

Le château est situé à la lisière sud de la forêt de Brotonne et bénéficie d'un cadre rural préservé (champs, vergers, prairies). Cet environnement peu urbanisé est à protéger.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le château et son parc



La façade sud (vue rapprochée)



Le détail du fronton d'entrée



Le château vu de la route



La grange



Les anciens bâtiments agricoles

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère. Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

**Pour plus de détails sur les prescriptions, se référer à la fiche église « La Haye Aubrée »**

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), Rez-de-chaussée + Combles, pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



L'église de la Haye Aubrée



Des exemples d'architecture rurale



Quelques maisons dans les abords



Une maison à pans de bois



Une maison en briques



Le paysage rural environnant